

À NE PAS MANQUER !

- A la Une : C.C.A.S - La Semaine Bleue a rassemblé toutes les générations
- Cérémonies : Zoom sur le Centenaire de l'Armistice du 11 novembre
- Voirie : La verbalisation du stationnement se met en place au 1^{er} janvier 2019
- Jeunesse : Payez maintenant vos prestations en ligne !

Pages 10 et 11

Page 14

Page 15

Page 16



Hérin.Com'

Votre magazine communal

Décembre 2018

S'informer sur la ville, c'est facile !



www.ville-herin.fr



NOTEZ-LE !

Pensez à vous abonner à la page  **herin.com !**
Consultez aussi le site officiel de la ville : www.ville-herin.fr

DÉTENTEURS DE PORCS ET DE SANGLIERS

DÉCLARATION OBLIGATOIRE ET VIGILANCE PPA

La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine. La PPA circule dans plusieurs pays européens et a été confirmée en septembre 2018 en Belgique, chez des sangliers sauvages, près de la frontière française.

La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer nous vous demandons de :

1. DÉCLARER VOS ANIMAUX

Tout détenteur de porc ou de sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux.

La déclaration est obligatoire sur l'ensemble du territoire dès 1 seul porc ou sanglier à partir du 1^{er} novembre 2018.

La déclaration est à faire auprès de l'EDF (Établissement départemental de l'élevage).

2. RESPECTER DES MESURES SANITAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur

- Ne nourrissez pas vos porcs ou sangliers avec des restes de repas
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des sangliers sauvages (clôtures aux normes, murs, mise en bâtiment...)
- N'introduisez pas de porc ou sanglier venant d'un pays infecté* sauf conditions particulières (contacter la DDecPP)

Par ailleurs, les recommandations sont les suivantes

- Tout visiteur doit mettre une tenue et des bottes propres et se laver les mains avant d'entrer en contact avec vos animaux
- Empêchez tout contact de vos porcs ou sangliers avec des personnes ayant été en contact avec des porcs ou des sangliers de pays infectés (élevage ou chasse) depuis moins de 48 h
- Si vous êtes chasseur, n'introduisez strictement aucun matériel de chasse (tenue, bottes, voiture), ni trophée, ni chien de chasse dans l'élevage. Lavez-vous les mains au savon au retour de chasse

3. CONTACTER VOTRE VÉTÉRINAIRE SI VOUS SUSPECTEZ LA MALADIE

Perte d'appétit, fièvre (> de 40°C), abattement, rougeurs sur la peau notamment sur les oreilles et l'abdomen, ou mortalité anormale → Contactez votre vétérinaire au plus vite.

<http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agric-pour-prevenir>
<https://www.pplateforme-esa.fr>



Ville d'Herin



CIMETIÈRE - PRÉVENTION VOLS -

DE MANIÈRE RÉCURRENTE
LES VOLEURS FONT LE TOUR
DES PARKINGS DE CIMETIÈRES...

NE LES TENTEZ PAS !

PRENEZ CES QUELQUES
PRÉCAUTIONS ESSENTIELLES :

- Evitez de vous garer à l'écart : préférez les endroits passants.
- Ne laissez en aucun cas votre clé sur le contact, même pour un court instant.
- Ne laissez JAMAIS votre sac à main dans la voiture (même dans le coffre : on peut vous observer...). Portez-le en bandoulière, sous votre manteau.
- Evitez de laisser vos papiers/vêtements/objets divers en vue dans la voiture : conservez-les avec vous.
- N'hésitez pas à signaler toute présence inhabituelle (véhicule ; individus) ou comportement suspect aux Gendarmes ou au Commissariat de Police le plus proche.

NUMÉROS UTILES :

- COMMISSARIAT DE POLICE DE WALLERS : 03.27.09.02.40
- COMMISSARIAT DE POLICE DE DENAIN : 03.27.38.17.17
- GENDARMERIE VALENCIENNES : 03 27 22 55 00
- POLICE-SECOURS : 17

L'Enquête de mobilité ? Ça me transporte !

Qu'est-ce qu'une enquête de mobilité ?

Le SIMOUV organise, avec l'aide de l'État et en partenariat avec l'exploitant du réseau « Transvilles », entre le 6 novembre 2018 jusque début février 2019 une grande enquête sur les déplacements quotidiens des ménages. L'objectif est de connaître les pratiques de déplacement des habitants du Valenciennois (81 communes).



Pourquoi souhaitons-nous vous interroger ?

- Améliorer l'organisation de la mobilité : transports collectifs, modes doux (piétons, cyclistes), circulation routière et stationnement ;
- Évaluer nos actions et mesurer l'évolution de vos pratiques de déplacement.

Quelles seront les questions posées ?

- 7 000 personnes interrogées sur les 350 000 habitants de l'arrondissement,
- Des questions portant sur les motifs (travail, loisirs...) et les modes de transport (bus, tramway, véhicule personnel...) utilisés par votre foyer.



Comment cette enquête va-t-elle se dérouler ?

Par téléphone ou par entretien au domicile et toujours sur rendez-vous. Vous serez donc amené à être contacté par la société de gestion d'enquête ALYCE.



Les réponses collectées resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques à destination des politiques publiques.

SIMOUV

Transvilles

ALYCE
Observatoire mobilité



Aide à la rénovation énergétique

Vous voulez faire des économies d'énergie dans votre logement mais le prix des travaux est un obstacle ?

La Région vous aide !

*Sous conditions de ressources

- Si vous êtes un particulier : aidesindividuelles.hautsdefrance.fr
- Si vous êtes bailleurs, syndicats de copropriétaires ... : aidesenligne.hautsdefrance.fr

Antennes régionales de proximité :
www.hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales/

Pour plus de renseignements :
AREL@hautsdefrance.fr 0 800 026 080

Retrouvons-nous sur :  www.hautsdefrance.fr



Ville d'Hérin - Hôtel de Ville

2 rue Jean Jaurès 59195 HERIN

Tél : 03.27.20.06.06 - Fax : 03.27.20.06.07

Mail : contact@ville-herin.fr

Ouverture au public : 8h-12h / 13h30-17h30

Site web officiel : www.ville-herin.fr



Bulletin édité par le service Communication de la Ville d'Hérin

Mail : comm@ville-herin.fr

Directeur de la publication : M. Jean-Paul COMYN, Maire

Rédaction-Photographie : Service Communication

Conception graphique et Impression : Visuel Concept - Orchies -
03.20.64.88.09 - Tirage : 2000 exemplaires.

SOMMAIRE

2

NOTEZ-LE !

3

NOTEZ-LE !

4

EXPRESSION LIBRE

5-7

SEPTEMBRE 2018

8-13

OCTOBRE 2018

14-16

NOVEMBRE 2018

17

PAUSE DETENTE

18

BON À SAVOIR

19

NOTEZ-LE !

20

EN PERSPECTIVE

M. le Maire, le Conseil Municipal
et l'ensemble du Personnel Communal
vous souhaitent de joyeuses fêtes
et une année 2019 épanouissante et pleine de santé !



NOTEZ-LE !

Révision des listes électorales 2019

Sont notamment concernés :

- Les **nouveaux habitants** de la Commune,
- Les **personnes** remplissant les conditions requises pour être électeur **et qui ne sont pas inscrites** sur une liste électorale pour quelque cause que ce soit,

Les électeurs déjà inscrits n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de résidence.

Cependant **TOUT CHANGEMENT DE DOMICILE, MÊME A L'INTÉRIEUR DE LA COMMUNE, DOIT ÊTRE SIGNALÉ** au service « Elections » en Mairie.

Pour vous inscrire, merci de vous munir :

- D'une pièce d'identité - en cours de validité - justifiant de la nationalité française,
- D'un justificatif de domicile (facture datant de moins de trois mois),
- Ou des pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e) pour la 5ème fois sans interruption au rôle d'une contribution directe communale.

N.B : Les électeurs de l'Union Européenne sont également concernés et peuvent opter pour la liste complémentaire municipale ou européenne ou les deux.

N'hésitez pas à venir vérifier en Mairie si vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales, en vue des futures élections « Européennes » programmées le dimanche 26 mai 2019.

Mairie : horaires de fin d'année

Notez que les services de la Mairie seront exceptionnellement fermés au public à partir de 12 heures les lundis 24 et 31 décembre 2018.



Chères Hérinoises, chers Hérinois,

L'année 2018 se termine avec diverses **manifestations festives**. La municipalité, au cours du mois de décembre, sera présente pour la distribution des coquilles dans les écoles, la remise des cadeaux aux nourrissons et lors du spectacle de fin d'année offert aux écoliers.

Comment ne pas évoquer dans ce temps de parole le **mouvement des gilets jaunes** qui met en évidence le sentiment d'injustice face aux différentes réformes qui accentuent les écarts entre les uns et les autres. **Au niveau communal**, nous avons vu également **l'impact de la programmation de la loi des finances** qui impose aux collectivités davantage de **contraintes sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement**. Notre groupe ne cache pas son inquiétude concernant **la politique de centralisation menée par le gouvernement** qui tend à **réduire les services de proximité**.

Durant l'année, divers travaux ont été réalisés : le fleurissement de la ville bien réussi malgré la sécheresse ; l'inauguration de la plaine sportive ; l'éclairage public des rues Victor Hugo, Auguste Caron, Jean Jaurès et Jean-Jacques Rousseau par le remplacement en leds des foyers lumineux ; le chauffage à la salle des sports et divers travaux de mise aux normes.

En septembre, les travaux de rénovation de l'église ont commencé par une possibilité d'utilisation pour Pâques 2019. Malheureusement, avec **la découverte de produits amiantés au-dessus du plafond de l'édifice** (restes d'ardoises en amiante laissés lors des travaux de réfection de la toiture dans les années 1980/1985), il y a eu une **obligation de passer une nouvelle commande** pour désamianter les gravats du plafond d'où un **coût supplémentaire et un retard de deux mois** dans l'exécution des travaux.

Bonnes fêtes de fin d'année !

Cordialement,
Bernard DEGROS



Michel BASSEZ
Conseiller Municipal,
Maire Honoraire,
Président
de la liste PCF,
l'Humain d'Abord,
et du groupe
« Ensemble pour Hérin »



Ensemble pour Hérin ...

Liste d'Union et de Rassemblement pour l'intérêt Communal

Chères hérinoises et chers hérinois,

Je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette année 2019 qui débute, qu'elle vous apporte **JOIE, BONHEUR et REUSSITE** dans tout ce que vous entreprendrez.

2019 sera également marquée par un **rendez-vous électoral** : les **Européennes**, et j'aurai bien entendu, l'occasion de m'exprimer le moment venu sur l'enjeu de ce scrutin.

Vous le savez bien, ce qui marque encore fortement notre arrondissement, c'est le chômage qui n'a cessé de progresser, c'est le coût de la vie qui ne fait qu'augmenter mais c'est également ces richesses indécentes que possèdent une poignée d'hommes et de femmes qui vous demandent sans cesse de vous serrer la ceinture.

Je souhaite aussi que cette année 2019 soit le reflet d'un environnement empreint de JUSTICE et de LIBERTE, qu'elle favorise la PAIX et permette le développement d'une justice sociale essentielle au progrès de notre société.

Ces vœux s'adressent également à Mr Le Maire, l'ensemble du Conseil Municipal, des mondes associatifs et sportifs, au personnel communal administratif et technique avec une pensée plus particulière pour celles et ceux qui souffrent le plus de cette crise qui n'en finit pas.

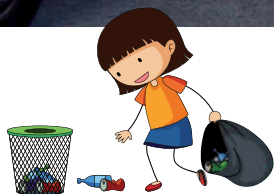
C'est dans le respect de nos valeurs et de nos espoirs que nous trouverons la force de construire, pour demain, un MONDE MEILLEUR. Et comme l'écrivait Victor Hugo :

« Par l'Union, vous vaincrez... Etouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments, soyez unis, vous serez invincibles... »

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE et BONNE ANNEE 2019

Bien à vous, Michel BASSEZ et tous les membres élus de Ensemble pour Hérin

Les articles publiés ci-dessus, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques et n'engagent que leurs auteurs. Conformément à la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les groupes politiques représentés au Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression. Cet espace restera vierge lorsque le texte ne nous sera pas parvenu (ou sera parvenu hors délai). En référence au règlement intérieur du Conseil Municipal modifié le 23 septembre 2014, les règles suivantes doivent être respectées : forfait de 2 000 signes (+/- 10% ; ponctuation comprise), soit environ 25 lignes ; dans l'espace ainsi réparti, sont inclus les titres ; le nom du groupe n'est pas comptabilisé dans le forfait.



URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Opération « Nettoyons la nature » : une première édition... nécessaire



Ce samedi 29 septembre, une quinzaine de personnes s'est retrouvée sur le parking de la salle des fêtes « à la fraîche ».

La raison de leur présence ? Répondre à l'appel de la ville - via son adjoint à l'environnement, Jean-Marc Mortreux - pour débarrasser chemins, voyettes et fossés des débris qui les encombrent.

Munies de la chasuble, des gants et des sacs-poubelle fournis par l'enseigne « E. Leclerc », ces bonnes volontés se sont vite réchauffées tant il y avait à faire aux quatre coins de la ville.

Pendant deux ou trois heures, l'équipe de choc a patiemment ramassé plastique, polystyrène, mégots, canettes et objets parfois incongrus (comme les restes d'un téléphone fixe) dans des endroits souvent charmants...

Au terme de la matinée, le fourgon de la Mairie était plein à craquer. C'est dire s'il reste encore des individus à responsabiliser, même si les comportements tendent à s'améliorer...

Heureusement, en 2018, la conscience écologique se travaille dès le plus jeune âge : appliqués et enthousiastes, Luis et Anna, 6 ans, sont un exemple à suivre !

Merci de vous être mobilisés pour ce premier rendez-vous citoyen ! Face au défi environnemental qui s'impose à tous, vous avez fait votre part.



La rue Ferrer a pris des couleurs !

Depuis le mois d'avril, les riverains observent le ballet du service municipal des espaces verts aux abords de leur habitation.

Après le retrait et le dessouchage des arbres qui assombrissaient les maisons et se mêlaient aux fils électriques, douze socles en béton coulés par Jean-Philippe Lebrun ont fait leur apparition, mi-septembre.

Dix jours plus tard, ils étaient ornés de vastes pots vert anis et anthracite, qui modernisent d'emblée le secteur. « Nous envisageons d'y planter des arbustes pris chez les Papillons Blancs » expliquait alors Jean-Marc Mortreux avant de conclure avec satisfaction « encore un quartier qui s'embellit ! ».



TRAVAUX, SÉCURITÉ ET VOIRIE



Un nouveau véhicule pour les Services Techniques Municipaux

A la fin de l'été, la Ville a enrichi son parc automobile d'un véhicule Kangoo. Ce véhicule d'occasion, qui comptabilisait 65 km au compteur, a été acheté un prix très intéressant.

Ecologique grâce à son système « stop and start », il est équipé d'une galerie et d'un crochet d'attelage, pratique pour tracter l'une des deux remorques disponibles. Il se substitue à l'ancien Berlingo, bon pour la casse.

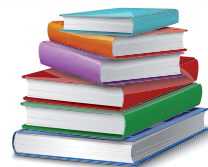
Les vestiaires des deux salles de sports sont finalisés

A la rentrée, élèves et membres d'associations ont eu l'agréable surprise de découvrir que bancs et patères colorés avaient pris place au sein des vestiaires de la salle Auguste Delaune et de la petite salle polyvalente.

Espérons que ce mobilier flambant neuf soit utilisé avec soin !



JEUNESSE, SPORT ET VIE SCOLAIRE



Un dictionnaire pour la dernière année de primaire...



Mi-septembre, les 45 élèves de CM2 de l'école H. Barbusse – L. Michel ont reçu un épais dictionnaire de la main des élus.

Financés par la Commune, ces ouvrages accompagnent les écoliers studieux dans leurs recherches quotidiennes... Mais à l'heure d'un internet prépondérant, la Municipalité et les enseignants s'interrogent sur l'utilisation effective de l'outil sous sa version papier. L'an prochain, le choix d'un support technologique pourrait être envisagé.

FESTIVITÉS

Les commémorations de septembre

Retrouvez les photos et les messages officiels :

- Du 74^{ème} anniversaire de la libération d'Hérin (2/09/1944), le **2 septembre**
- De la journée d'hommage aux Harkis, le **25 septembre**

Sur le site www.ville-herin.fr, rubrique **Actu et images/ Albums photos**

Si vous possédez une adresse mail « Gmail », vous pourrez même vous abonner (cliquez sur « Suivre » dans le bandeau jaune, à gauche) et vous recevrez une **notification** chaque fois qu'un **nouvel album** sera mis en ligne.



Quand le rouchi picard chatouille les zygomatiques : « Queu d'allache » à la salle des fêtes !

Le 29 septembre soir, c'est à l'initiative de Christine Bajart, 5^{ème} Adjointe au Maire, et de la Commission Municipale de la Culture, que l'association valenciennoise « Queu d'allache ! » a interprété des sketches comiques inspirés de la vie quotidienne. Sa particularité ? User de la langue de nos aïeux. Simplicité, bonne humeur et cocasserie étaient de la partie... Et le public, conquis dès les premières minutes !

La présidente de la troupe d'amateurs avait prévenu d'emblée : « C'est pas de la philo, mais vous vous y retrouverez... peut-être ! »

Comme de fait, les spectateurs ont été baladés d'eul cuisine al' sécurité sociale, et d'confesse à l'étude du carnet d'notes pas reluisant du gamin...

Les scènettes se sont enchaînées devant un parterre d'environ 70 spectateurs qui n'ont pas boudé leur plaisir ! Rires et applaudissements chaleureux ont salué le jeu des comédiens, criant de bonhomie et de sincérité (ça sentait le vécu !).

Une soirée fort sympathique et accessible au plus grand nombre puisque l'entrée était gratuite.



Les Anciens Combattants, unis dans la convivialité, tiennent permanence pour vous renseigner



Le 16 septembre, c'est dans le cadre rénové du « Chalet de l'étang » au Quesnoy que les membres de la F.N.A.C.A et quelques hérinois.e.s se sont retrouvés pour leur repas annuel. Ambiance chaleureuse et plats savoureux ont contribué à faire de cette sortie un moment très apprécié par les participants.

Rendez-vous est donc pris l'an prochain !

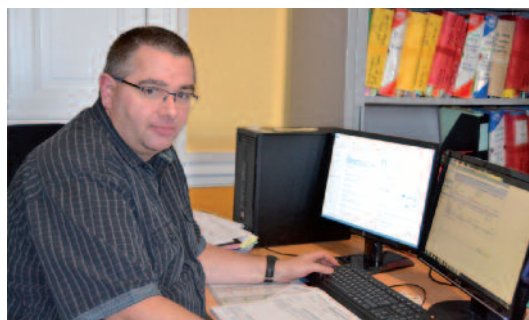
La F.N.A.C.A vous informe : Si vous avez effectué votre service militaire en Algérie entre le 2/07/1962 et le 1^{er}/07/1964 et avez fait au moins 120 jours, vous ouvrez maintenant droit à la retraite et à la carte du combattant.

Pour constituer votre dossier, prenez contact avec le Président, M. René Mann, qui tient une permanence le 2^{ème} mercredi de chaque mois, entre 16h et 17h 30 à l'Espace Alphonse Delpointe, local F.N.A.C.A (rue Jean Jaurès, près de la Mairie).

Contact : 09.54.31.74.60 ou 06.51.41.74.15.

RESSOURCES HUMAINES

Du mouvement au sein du Personnel Communal



La Commune a accueilli son nouveau **responsable de la comptabilité** le 1^{er} septembre dernier. **Joris Wysocki** (photo de gauche) nous arrive de Bruay-sur-Escout et a vingt années de Fonction Publique Territoriale à son actif. Il travaille désormais aux côtés de Roseline Gauthier.

Cette arrivée a été contrebalancée **par le départ d'Anthony Debrulle**, recruté en 2011 en qualité d'Agent de Surveillance de la Voie Publique.



Ce dernier a quitté l'effectif municipal le 13 septembre et poursuit sa carrière au sein de la ville de Valenciennes. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite et d'épanouissement dans ses nouvelles fonctions !



JEUNESSE, SPORT ET VIE SCOLAIRE



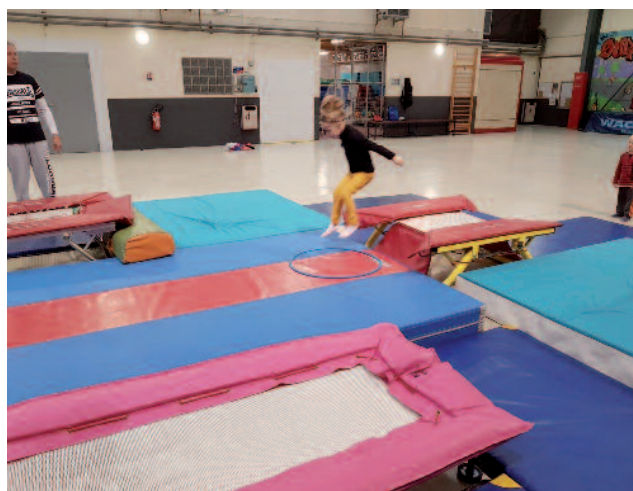
Les couleurs d'automne ont inspiré les écoliers en vacances...

Entre le 22 et le 31 octobre, 63 enfants ont participé au centre de loisirs. La directrice, Malika Gosselin, avait imaginé un programme d'animations axé sur la saison, propice aux activités créatives...

C'est donc avec beaucoup d'entrain que les bambins ont exploité ce qu'avait à offrir la nature en matières premières : branchages, glands, feuilles mortes et fruits... Ils les ont ensuite assemblés et peints jusqu'à en faire de véritables œuvres d'art !

Le temps le permettant, ils ont aussi pratiqué le vélo ou le football en extérieur, le trampoline ou le badminton en salle, sous la surveillance de Christophe.

Avec Michaël, ils ont perfectionné leur apprentissage de l'informatique... En compagnie de Marie-Hélène, Perrine, Xéna, Amandine, Emma, Basile, Katalyna et Jocelyne, ils sont sortis au Parc Maingoval de Douchy-les-Mines, ont rigolé et joué aux jeux de société, lu des contes et se sont éclatés à la Mer de Sable, où le costume d'Halloween était de rigueur en ce dernier jour d'octobre... Brrrrr !



Inscriptions au centre de loisirs de février 2019

Les inscriptions à l'Accueil de Loisirs de février (du 11 au 22 février 2019, de 10h à 16h, incluant la cantine) seront prises les **mardi 29 et jeudi 31 janvier 2019 de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h au service Jeunesse** (rez-de-chaussée du bâtiment P.M.I, derrière La Poste).

Prévoir :

Le dernier avis d'imposition du responsable légal ; le carnet de vaccinations de l'enfant ; l'attestation d'assurance Responsabilité Civile ; l'attestation CAF ; le règlement (en espèces ou chèque, à l'ordre de la régie monétique).

Si vous ne pouvez vous déplacer durant ces créneaux horaires, **il est désormais possible d'inscrire votre enfant en envoyant un mail à Malika Gosselin** (voir coordonnées ci-dessous) et en **déposant votre chèque dans la boîte aux lettres de la Mairie** (porte blanche).

Contact : Tél : 03.27.20.52.83 - Mail : m.gosselin@ville-herin.fr

Faites vivre le petit marché de la Place Roger Salengro !



Prenez le temps d'acheter vos produits frais chaque samedi de 8h à 13h sur la Place Roger Salengro, en face de l'église...

... Et retrouvez le goût des bonnes choses ! Un primeur et un maraîcher vous conseilleront et vous serviront dans la bonne humeur. Pour les petits plaisirs occasionnels, découvrez l'étal de linge de maison qui prend ses quartiers tous les quinze jours.

Passez y faire un tour !

Un moment de convivialité et d'authenticité vous attend.

Vous êtes commerçant et souhaitez compléter l'offre existante ?

Contactez Franck Scartocetti, Adjoint au Maire en charge du développement économique local, en Mairie au 03.27.20.06.06.

Onze nouveaux secouristes sur la Commune

Les 22 et 25 octobre derniers, Wilfrid Dulieu, sapeur-pompier professionnel issu de l'A.F.S.P.D de Douai, a formé un groupe de onze personnes aux gestes de secours d'urgence par le biais d'une formation de 10 heures financée par la Commune. Il était accompagné de Philippe Lussiez, venu en qualité d'ancien sapeur-pompier hérinois.



C'est dans une atmosphère détendue mais avec sérieux que chacun des membres du personnel communal ou demandeur d'emploi présent a acquis l'essentiel des conduites à tenir en cas de confrontation à un malaise ou une blessure. L'utilisation du défibrillateur et la pratique du massage cardiaque restant un temps fort de l'apprentissage.

L'enseignement des réflexes PSC1 est sanctionné par une attestation de réussite et un diplôme, bientôt remis en décembre. Un atout supplémentaire à porter aux yeux des recruteurs et l'assurance de savoir réagir correctement au quotidien. Car comme l'expliquait le formateur : « A chaque situation correspond un geste : il n'y a pas de piège ».

MISSION LOCALE
POUR L'INSERTION DES JEUNES
EN SAVOIR PLUS

MISSION LOCALE • JEUNES DU VALENCIENNOIS

Vous avez entre 16 et 25 ans et êtes sortis du système scolaire, vous avez des questions sur l'emploi, la formation, la santé, le logement.

La Mission Locale assure l'information, l'orientation et vous accompagne vers l'accès à la formation et à l'emploi.

Ville d'Hérin

PERMANENCE À LA MAIRIE D'HERIN
3ÈME MARDI DU MOIS DE 09H30 À 11H30

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
ANTENNE DE RAISMES/TRITH
19, RUE HENRI DURRE
59125 TRITH ST LÉGER
03 27 36 55 57
TRITH@MLJV.FR

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL INDIVIDUALISÉ VISANT LA LÈVEE DES FREINS

- Emploi, Formation, Alternance
- Santé, Parentalité
- Sport, Départ en vacances
- Logement
- Gestion du budget, Aides financières
- Aide au permis de conduire...

La mission locale j'y viens j'y viens !

TOUS ESPÉRONS POUR CONSTRUCTION DES SEJOURS

VIE ASSOCIATIVE

Les gestes de premiers secours accessibles à tous grâce aux anciens sapeurs-pompiers d'Hérin



Cette initiation gratuite aux gestes d'urgence était une chance pour les habitants motivés par la perspective de devenir enfin acteur face aux risques de la vie quotidienne ou lors de situations exceptionnelles, comme les attentats.

Alerter, masser, défibriller, poser un garrot constituaient les grands axes de cette formation dispensée par quelques-uns des membres de l'amicale des anciens sapeurs-pompiers, Wilfrid Dulieu en première ligne.

Pourtant, malgré une large communication, il n'y avait pas foule ce samedi 13 octobre à la salle des fêtes. Trop de soleil dehors pour se sentir concerné ? Une déception pour les organisateurs qui avaient préparé cette première édition avec cœur et professionnalisme. Avoir accès à ce contenu, dans de telles conditions, ne se représentera probablement pas de sitôt...

Repas des aînés et Semaine Bleue : retour en images



6 octobre - Le Conseil d'Administration distribue les **plateaux-repas** fournis par le traiteur hérinois "Déjardin" au domicile des personnes de 80 ans et plus, préalablement inscrites.



Cette année, **137 plateaux ont été offerts** aux couples ou personnes seules. Les repas étaient assortis d'un cadeau qui fait toujours plaisir ! L'occasion d'échanger quelques nouvelles et de partager **un moment chaleureux** mais toujours trop court. L'émotion, au sortir de certains foyers, est palpable... La lutte contre l'isolement et la précarité reste au cœur des priorités du C.C.A.S.



7 octobre - Jour de banquet : l'heure est à la fête ! **173 convives** de 65 ans et plus avaient pris place aux tables joliment parées de rose et de vert anis. La décoration faisait écho aux collections présentées huit jours plus tard.



Les doyens sont toujours gâtés et mis à l'honneur ! Cette année, il s'agissait de **M^{me} Fernande Basly**, née en 1925 et de **M. Vincenzo Petix**, né en 1931.



Au cours du **repas 100 % ch'ti**, on s'arrête pour faire tourner les serviettes (préalablement préparées par **Mme Marie-France Lambour**, ici remerciée) ! **Patrick Damie**, le chanteur présenté par « Nath'Événements » a interprété de grands standards qui ont conquis les danseurs ! Son hommage à Charles Aznavour a été remarqué et très applaudi.

Au total, **250 cadeaux** (une boîte à clés) ont été remis et **150 photos-souvenirs** ont été prises sur les deux jours. Des attentions qui clôturent en beauté cette journée mémorable !



Paroles de participant(e)s : « Nous avons emménagé à Hérin il y a cinq mois et avons suivis des amis qui venaient aujourd'hui. L'ambiance est bonne : nous prévoyons déjà de revenir l'an prochain ! » (**Lucien et Mauricette**).

Janine et Maria ont, quant à elles, passé un bon moment avec des personnes qu'elles n'avaient pas vues depuis plusieurs décennies : « Quel heureux hasard, cela fait vraiment plaisir ! »



AINÉS, SOLIDARITÉ ET LOGEMENT

sur deux temps forts organisés par le C.C.A.S

La Semaine Bleue est née en 1951 d'une volonté d'informer et de sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle et sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées. **A Hérin, elle prend la forme d'un moment privilégié basé sur l'échange, le partage et la bienveillance sur fond d'activités toniques et intergénérationnelles.**

Zoom sur **cinq jours distrayants orchestrés avec minutie par Dominique Hourez**, Adjointe au Maire en charge des Aînés, et sa collaboratrice en Mairie, **Sabrina Basquin**, responsable du C.C.A.S.



1



2



3

15/16 octobre

(photos 1-2-3)

Lancement des réjouissances avec l'exposition « spécial collectionneurs ! ».

Une douzaine d'hérinois ont prêté leurs **objets** (dés, pin's, voiturettes, pièces de monnaie, moulins à café, cartes postales, magnets, magazines, Eddy Merckx, etc.) pour le plus grand plaisir des visiteurs de tous âges.

L'occasion, pour les convives du banquet de la semaine précédente, de faire le tour de la salle et de **récupérer leur photo-souvenir.**



4

16 octobre (photo 4)

350 écoliers de primaire et maternelle ont participé à la «**Marche Bleue**». Cette activité incontournable était encadrée par les Randonneurs Hérinois et les parents d'élèves, sous un soleil radieux ! Au retour des deux parcours (adaptés à l'âge des marcheurs), **un goûter était offert** par les Randonneurs. **Enthousiasmés**, les participants se sont déjà donnés rendez-vous l'an prochain.



6



5

17 octobre (photos 5-6)

Animation-phare de la semaine, l'atelier «cadre photo» animé par une bénévole de Prouvy, Fabienne, a remporté un vif succès ! Ouvert à l'ensemble de la population, son caractère intergénérationnel a pris tout son sens. **Petits et grands ont confectionné une centaine de cadres** au total, le matériel étant fourni par le C.C.A.S... Quel plaisir !

Ce mercredi, la salle des fêtes n'a pas désempilé : **les jeux de société** étaient aussi sur les tables tandis qu'un jury de gourmands tentait de départager **les tartes au sucre cuisinées par treize participant.e.s.** Mais ici, pas de perdant.e ! Tout le monde a été récompensé. Convivialité, on vous dit !



7

18-19 octobre (photos 7-8)

Le bus était complet pour le départ vers «**La Charmille** » (les élus ayant pris leur véhicule personnel). **Les 60 participants** étaient attendus pour un excellent repas suivi d'un **spectacle transformiste épatant**. Puis la semaine s'est refermée sur un **thé dansant animé par Michel**.

«**La Semaine Bleue est de plus en plus fréquentée, d'une année sur l'autre** » conclut Dominique Hourez.

«**Nous sommes en recherche continue d'idées charmantes pouvant attirer du monde... Sabrina et moi vous donnons donc rendez-vous en 2019 ! Merci à tous pour votre présence cette année.**»



8

Le C.C.A.S. de Herin organise chaque année le Service Civique. Il s'agit d'un service de volontariat qui permet aux jeunes de passer un an en service civique au sein d'une association ou d'une entreprise.

Cette action permet de donner un sens à son engagement et de découvrir le monde du travail.

Vous êtes intéressé(e) ? Contactez Sabrina, responsable du C.C.A.S. au 03.27.20.06.18 ou par mail : ccas@ville-herin.fr

Leurs missions de confiance : tenir compagnie, partager des activités divertissantes, faire une course ou aider aux formalités administratives (dématérialisation des procédures, etc)...

Vous vous sentez concerné(e) ou connaissez une personne susceptible d'apprécier ce service entièrement gratuit ?

Contactez Sabrina, responsable du C.C.A.S. en Mairie au 03.27.20.06.18 ou par mail : ccas@ville-herin.fr



NOUVEAU !

Recrutement de deux jeunes gens en Service Civique : une aide et une compagnie précieuses pour les seniors isolés ou fragiles

En novembre, le C.C.A.S. a recruté Gwendoline et Dylan, en service civique.

Ils interviendront dans le cadre d'une action inédite sur le territoire de la Commune, en direction des seniors les plus fragiles et isolés.

⇒ **Leurs missions de confiance :** tenir compagnie, partager des activités divertissantes, faire une course ou aider aux formalités administratives (dématérialisation des procédures, etc)...

⇒ **Vous vous sentez concerné(e) ou connaissez une personne susceptible d'apprécier ce service entièrement gratuit ?**

Contactez Sabrina, responsable du C.C.A.S. en Mairie au 03.27.20.06.18 ou par mail : ccas@ville-herin.fr

FESTIVITÉS

Des Amours solides et précieuses comme l'or et le diamant !



Ce 21 octobre, c'est dans la salle des mariages - un lieu emblématique qui voit s'unir chaque mois des personnes de tous âges - que six couples ont renouvelé leur promesse faite en 1968 voire 1958.

Afficher 50 ou 60 années de vie commune prouve que le couple est capable de tout affronter... « *Vous êtes pour nous le plus bel exemple de longévité* » a déclaré le Maire à l'attention des époux assis face à lui.

Après avoir présenté les uns et les autres à l'assemblée fort nombreuse, puis relu les actes de mariage individuels, l'édile a remis un diplôme symbolique aux duos d'amoureux. Des fleurs et un cadeau leur ont été offerts par la Ville, ainsi qu'un amical vin d'honneur. Un préambule aux festivités partagées ensuite dans l'intimité des familles !

Félicitations et longue vie à...

M. et M^{me} Cartal, mariés le 3 août 1968 à Quarouble ; **M. et M^{me} Dronsart**, mariés le 14 août 1968 à Aubry-du-Hainaut ; **M. et M^{me} Lament**, mariés le 6 avril 1968 à Raismes ; **M. et M^{me} Legros**, mariés le 27 janvier 1968 à Hérim ; **M. et M^{me} Cazin**, mariés le 7 juin 1958 à Raismes ; **M. et M^{me} Dezaux**, mariés le 22 juillet 1958 à Hérim.

Plus de photos sur www.ville-herin.fr



Places de stationnements « PMR » : nouveautés et rappel utile



Mi-octobre, les places de stationnement réservées aux Personnes à Mobilité Réduite ont été remises en conformité administrative.

Elles ont notamment été re-matérialisées par le biais d'un marquage au sol rafraîchi et par l'implantation d'un panneau explicite à proximité immédiate.

Deux nouvelles places ont été créées dans la foulée, rue Victor Hugo et rue Danton. L'arrêté municipal correspondant est disponible à la lecture sur la page d'accueil du site www.ville-herin.fr, rubrique « **Documents Officiels/Arrêtés permanents** ».

Par ailleurs, un agent a été missionné dans le but de recenser l'existant. Un tout nouveau groupe de travail étudiera un plan qui ajustera, à l'avenir, la quantité et la répartition de ces emplacements spécifiques sur l'ensemble du territoire.

Bon à savoir : La Mairie rappelle - par l'intermédiaire de Daniel Boittiaux, Adjoint au Maire - que **ces places de parking ne sont en aucun cas personnelles** mais accessibles à toute personne porteuse d'une carte de stationnement « handicapé ».

Un portique fixe installé au bout de la rue S. Lannoy-Blin

Courant octobre, les agents du service technique ont positionné un portique fixe d'une hauteur de 2m10 à l'entrée du parking jouxtant le stade Alexis Jacquet.

Ceci afin d'en réguler l'accès et de sécuriser les lieux.

Les parents déposant leurs enfants dans les écoles toutes proches peuvent désormais aller et venir librement.



La D470 (rue G. Delory) rénovée n'autorisera plus le dépassement entre voitures



Fin octobre, le Département du Nord a ordonné la réfection de la passante rue Gustave Delory qui relie Hérin à La Sentinelle.

Après avoir été rabotée, la couche de surface de l'enrobé a été remplacée par un macadam lisse et uniforme. Les quelques désagréments ponctuels sont aujourd'hui compensés par un confort de conduite que les automobilistes (et leur véhicule) apprécient !

Suite à cette intervention bien nécessaire, l'Adjoint au Maire en charge de la voirie a demandé la révision de la signalisation routière horizontale. La modulation dite « T3 » a ainsi été programmée : le traçage qui séparera les deux voies de circulation instaurera une **interdiction de dépassement dans toute la rue, hors véhicules lents** (tracteurs, vélos). Ceci afin de renforcer la sécurité des usagers et d'inciter à une conduite apaisée. Le non-respect de cette signalisation inscrite au Code de la Route vous exposera à une verbalisation.

RESSOURCES HUMAINES

Un agent des services techniques a fait valoir ses droits à la retraite

Le 31 octobre, une amicale réception a été donnée en l'honneur de Bernard Objoie.

Employé aux Services Techniques Municipaux depuis le 1er mars 2017 « afin de terminer honorablement sa carrière après une vie professionnelle dense », Bernard a apporté son savoir-faire et sa gentillesse à notre collectivité, comme l'a souligné M. le Maire dans son allocution.

Entouré des élus et de ses collègues, l'agent a été remercié et félicité pour la qualité et la régularité de ses services. Nous lui souhaitons une retraite heureuse, qu'il consacrera volontiers à sa famille et à ses passions.





FESTIVITÉS

*11 novembre 1918 – 2018
Le centenaire de l'Armistice dignement célébré*

L'Armistice du 11 novembre 1918 a mis fin à la première guerre mondiale, conflit sanglant qui coûta la vie à près de 10 millions de personnes dans le monde, dont 1,5 millions de français. Un siècle plus tard, à l'instar des autres Communes de France, Hérin a accueilli une foule dense lors d'une commémoration particulièrement émouvante.

Dans le cortège qui traversait la ville, on ne pouvait manquer la cinquantaine d'élèves de primaire ayant fait le déplacement en ce dimanche pluvieux. Accompagnés de leurs enseignants et de leurs parents, ils ont entièrement pris part à cette célébration historique. La F.N.A.C.A. était bien sûr représentée par M. René Mann, défilant aux côtés de la Municipalité, des porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers et de seize JSP d'Anzin, de quelques associations locales et d'habitants.

Un arbre-souvenir pour une cérémonie en deux temps

Au cimetière, la foule s'était massée autour du monument aux Morts ceint par deux remarquables poilus conçus par Dominique Legros, agent des Services Techniques Municipaux. Un symbole fort, encore augmenté par le solennel son du clairon bientôt suivi du dépôt de gerbes.

Face à un public recueilli, une chorale a interprété le « chant du départ » avant de laisser place à la lecture du message du Président de la République et des textes rédigés par les écoliers eux-mêmes. Dans le cadre du devoir de mémoire, ils ont tenté de se mettre à la place d'un hérimois de l'époque. Avec leurs mots d'enfants, ils ont décrit le quotidien et le ressenti d'une maîtresse, d'un infirmier ou encore d'un soldat... Qu'ils soient félicités et remerciés ici pour leur présence et leur investissement !

Puis le cortège s'est dirigé vers le terrain jouxtant l'église. **En lieu et place de l'ancien presbytère**, écoliers et élus ont planté un chêne rouge d'Amérique, synonyme de longévité. Ensemble, ils ont découvert la plaque qui ravivera, dans quelques années, le souvenir de cette journée particulière. Evoquant l'hommage international rendu aux combattants de cette guerre meurtrière dont il ne reste aujourd'hui plus de témoin, le Maire eut un mot pour Henri Durre. Alors Député de la 2^{ème} circonscription de Valenciennes, il fut tué à Anzin au retour de l'Assemblée Nationale où il continuait à siéger malgré le conflit.

Cent après cette terrible épreuve, la France et le monde n'oublient pas le sacrifice des combattants qui vécurent l'horreur des tranchées. Cet attachement patriotique doit encourager à faire vivre la mémoire collective et lui donner un sens fort dans notre société, soumise au doute.

Voyez toutes les photos de l'évènement sur : www.ville-herin.fr rubrique **Actu et Images/Albums-photos**



2^{ème} promotion des Médailleurs du Travail : une dernière édition, ce 11 novembre

Les diplômes de la Médaille d'Honneur du Travail ont été remis dans la foulée de cette grande commémoration.

Dix personnes étaient attendues à la salle des fêtes mais seules quatre d'entre elles ont vu leur carrière retracée par l'Adjointe au Maire en charges des fêtes et Cérémonies, Claudine Kern.

« Le travail joue un rôle comme facteur d'utilité collective et de statut personnel [...] Et le droit au travail est un bien précieux qu'il faut défendre » a déclaré Jean-Paul Comyn avant de préciser qu'en 2019, les Médailleurs du Travail seraient honorés lors d'une unique réception, le 1^{er} mai.

Félicitations à :

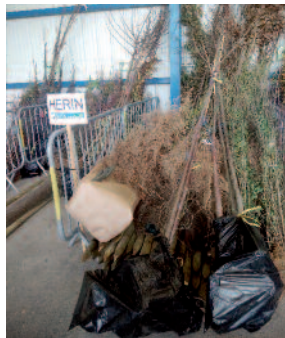
Médaille d'Argent (20 ans)/Médaille de Vermeil (30 ans)/Médaille d'Or (35 ans) : M^{me} Maryse Mequinion ; **Médaille d'Argent :** M. David Dubuisson et M. Grégory Wannepain ; **Médaille d'Or :** M. Daniel Bienkowski, M. Gilles Dargent, M^{me} Françoise Joseph, M. Jean-Michel Joseph, M. Jacky Mottet et M. Bruno Pelabon ; **Médaille Grand Or (40 ans) :** M. Georges Garin.



Opération « Plantons dans nos communes » : activée !

Voilà huit ans que le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, les Communes et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut développent ensemble cette opération très efficace.

Grâce au financement des plants par la C.A.P.H et aux conseils du PNR, Hérin a été dotée, ce 22 novembre, de 40 nouveaux arbres, 583 arbustes, 6 fruitiers et 12 godets... Ce qui représente tout de même 2 207,85 € TTC. Dès le lendemain, les agents municipaux s'activaient aux plantations le long du parking du cimetière mais aussi dans les rues V. Hugo, C. Perrier, J.-J. Rousseau, du 19 mars, E. Zola, au Chemin de Bellaing et au complexe sportif.



Appel aux dons « plantes vivaces »

Vous aimeriez faire un geste pour participer à l'embellissement de votre ville ? Votre générosité « en nature » est la bienvenue !

La Mairie lance un appel aux particuliers qui possèderaient des plantes vivaces en surnombre, « l'idée étant de diversifier au maximum les variétés et de couvrir largement la Commune » indique Jean-Marc Mortreux.

Si vous souhaitez vous défaire de quelques-uns de vos plants, n'hésitez pas à contacter la Mairie par téléphone au 03.27.20.06.06 ou par mail : contact@ville-herin.fr

Les services municipaux se déplaceront à votre domicile pour les récupérer.

Par avance, un grand merci pour votre contribution !

Des conifères pour la rue Ferrer !

Après l'installation des socles et des pots colorés fin septembre (voir page 5), douze ifs (taxus baccata) ont été implantés par le service des Espaces Verts, le 13 novembre. « L'if est un gros sujet, une espèce de conifère non résineux qui pousse lentement et se prête bien à la taille en topiaire (pyramide) » explique Jimmy Denglos, responsable de l'équipe.



L'arrivée de ces arbres a réjoui les habitants du quartier qui se voient déjà les décorer à l'approche de Noël !

Une initiative encouragée par Jean-Marc Mortreux, Adjoint à l'environnement, « tant que les arbres et le travail des agents sont respectés ».

TRAVAUX, SÉCURITÉ ET VOIRIE

Réflexion autour du sens de circulation près des écoles



Depuis plusieurs semaines, un collège d'élus, les enseignants et les parents d'élèves se penchent sur le **changement du sens de circulation aux abords des écoles H. Barbusse - L. Michel et G. Péri**, et plus généralement sur le trafic dans le secteur.

L'enjeu principal de cette mesure est **la sécurité des enfants** qu'il faut encore augmenter aux heures d'entrées et de sorties des classes.

La réduction de la vitesse et une restructuration du stationnement étant également pris en compte dans cette étude. **Une phase de test est envisagée pendant les vacances de février afin de valider cette modification.**

Soyez vigilants car vos habitudes seront bouleversées !

La verbalisation du stationnement mise en place au 1^{er} janvier 2019



« Après sept ans de prévention, rien n'a changé » constate-t-on en Mairie. **Après plusieurs effets d'annonce, la verbalisation sera effective dès janvier pour tout stationnement contraire au Code de la Route (amende forfaitaire selon le type d'infraction).**

« La majorité des habitants le respecte » tempère Daniel Boittiaux, Adjoint au Maire. « Les autres, souvent des habitués du procédé, seront pénalisés ».

Vous voilà prévenus !

Reste à être attentif et respectueux de la signalisation pour éviter les mauvaises surprises.



Le paiement en ligne des prestations « Jeunesse » est opérationnel

Le site internet de la Ville offre une nouvelle fonctionnalité qui va vous faciliter la vie ! Vous pouvez maintenant :

- ⇒ Régler les prestations de vos enfants (cantine, accueil périscolaire, centre de loisirs)
- ⇒ Consulter votre solde en temps réel grâce au portail de télépaiement sécurisé accessible 24/24h depuis le site www.ville-herin.fr, onglet « E-Services » (transaction par carte bancaire, supervisée par le Trésor Public).

Pour créer votre « Compte Famille », rien de plus simple !

- ⇒ Rapprochez-vous de **Malika Gosselin** au service Jeunesse (au rez-de-chaussée de l'annexe de la Mairie, 18 rue Jean Jaurès, derrière La Poste - tél : 03.27.20.52.83 ou mail : m.gosselin@ville-herin.fr) pour obtenir vos codes de connexion strictement personnels.



**Pratique
et rapide !**



VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

« Bleu ! » Un spectacle sonore et visuel pour les jeunes enfants de l'Agglo



Les 28 et 29 novembre, plusieurs représentations de ce spectacle issu du programme des « Scènes Plurielles » de La Porte du Hainaut ont été données à la salle des fêtes.

Une séance tout public (payante, sur réservation) et trois séances réservées aux scolaires d'Hérin et des environs (Haveluy, St-Amand, Douchy-les-Mines, Wallers...) ont ravi les bambins âgés de 18 mois à 4 ans.

Poétique, colorée, sensorielle, cette pièce de théâtre est une création de Jean-Maurice Boudeulle, inspirée de l'œuvre du peintre Joan Miro, « Bleu 2 ».

Intrigant et propice au rêve, ce tableau a pris vie grâce aux jeux du comédien qui ont beaucoup amusés les enfants... Leurs rires s'entendaient de loin !

Retrouvez la programmation « Spectacle vivant » de La Porte du Hainaut sous format papier en Mairie, mais aussi sur le web : <http://www.agglo-porteduhainaut.fr/> ou sur <https://www.facebook.com/scenesplurielles/>

Le C.F.H remettra plus de 1 000 € à l'AFM Téléthon : une relance satisfaisante !



C'était annoncé : les membres du Comité des Festivités Hérisnoises avaient à cœur de reprendre en main le Téléthon après quelques années d'abandon. Et pour cela, ils n'ont pas ménagé leurs efforts !

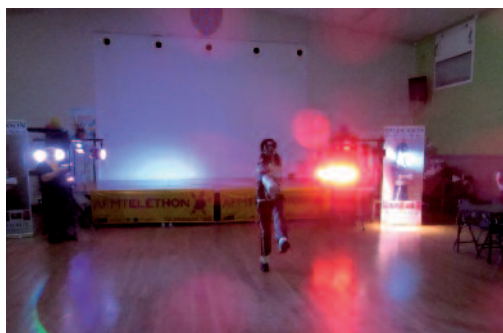
Suite à la flashmob du mois de juin, ils ont mis sur pied deux autres actions ayant pour but de collecter des fonds en faveur de cet événement populaire national. L'objectif du Téléthon étant de donner à l'association « AFM Téléthon » les moyens de mener son combat contre les maladies génétiques et neuromusculaires.

Et le C.F.H n'a pas à rougir du succès de ses deux dernières animations, plutôt bien fréquentées !

Le salon du modélisme des 17 et 18 novembre (photo du haut) a reçu la visite de 280 passionnés de bateaux, d'avions ou de trains, dont les responsables officiels du Téléthon/secteur du Valenciennois. Un grand merci aux quatre associations du coin (Haveluy Air Modèles ; Association Raismoise de Modélisme ; Association Valenciennaise d'Aéromodélisme ; Modelist' Club Anzinois) pour leur aimable participation : sans elles, rien n'eût été possible !

Les animations des 1^{er} et 2 décembre ont drainé quelque 200 personnes sur le week-end. Restauration gourmande, sport, musique, jeux de cartes et danse - avec, notamment, un show de qualité présenté gracieusement par Val Jackson*, sosie de feu Michael - étaient au programme des réjouissances. Le C.F.H remercie ici toutes les associations hérisnoises présentes pour leur active et indispensable contribution.

Au final, ces trois actions cumulées permettront d'offrir une somme avoisinant les 1 200 € à l'AFM Téléthon. Une réussite !



*La vidéo du show est visible sur le site www.ville-herin.fr

Recette Sablés de Noël



Réalisation

- Difficulté : facile
- Préparation : 10 minutes
- Cuisson : 15 minutes

Ingrédients pour 6 personnes

- 250 g de farine
- 125 g de sucre
- 125 g de beurre
- 1 œuf
- 1 sachet de sucre vanillé
- 100 g de chocolat

Etapas de préparation

1. Dans un saladier, casser l'œuf, ajouter le sucre et le sel, battre au batteur jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter la farine d'un coup, malaxer à la main. Ajouter le beurre en tous petits morceaux et pétrir rapidement (le beurre ne doit pas fondre sinon la pâte devient collante).
2. Étaler la pâte sur une plaque farinée. Découper les biscuits avec des emporte-pièces de Noël.
3. Disposer sur une plaque sur un papier sulfurisé. Cuire 15 minutes au four à 180°C.
4. Pendant ce temps, faire fondre le chocolat avec un peu d'eau.
5. Pour finir : une fois les gâteaux sortis du four et refroidis, trempez une face dans le chocolat fondu.

Bon appétit !

Source :
<https://cuisine.journaldesfemmes.fr/recette/346545-sablés-de-noël>

Astuces du quotidien

Purifier l'air ambiant avec les plantes dépolluantes d'intérieur



Les causes de la pollution intérieure (air vicié) sont nombreuses : matériaux de construction, produits et appareils ménagers, peintures, colles, fumée de cigarette, parfums ou désodorisants en aérosols... Grâce aux plantes dépolluantes, purifiez l'air de votre maison de manière naturelle !

Le Gerbera :

C'est une plante colorée ressemblant à une marguerite qui élimine le benzène. On retrouve celui-ci dans les peintures, les encres, les détergents et également la fumée de cigarette. Le Gerbera améliore la qualité du sommeil en absorbant le dioxyde de carbone et en dégageant plus d'oxygène pendant la nuit.

La fleur de lune ou le lys de la paix :

Il s'agit d'une plante bien verte qui ne demande pas trop d'eau. Elle est connue pour éliminer le trichloréthylène, l'acétone, l'ammoniac et le benzène. Vous pouvez la placer dans une chambre d'adulte ou dans une salle de bain.

L'aréca :

C'est une plante d'intérieur très utilisée, qui demande peu d'entretien. Elle élimine et absorbe le formaldéhyde et le xylène. Ces polluants sont souvent contenus dans les peintures et vernis ainsi que les produits d'entretien.

Le sansevieria ou « langue de belle-mère » :

Voici une très belle plante décorative qui aime les sources lumineuses.

Elle élimine le benzène, le formaldéhyde et absorbe les oxydes d'azote.

Le ficus :

C'est l'une des plantes d'intérieur les plus vendues ! Mais un ficus peut vite devenir encombrant dans les petits intérieurs comme les appartements...

Il purifie l'air, élimine l'ammoniac et formaldéhyde.

Il est donc très utile pour filtrer l'air des détergents, désodorisants, peintures, vernis et fumée de cigarette.



Source : www.astuces-trucs.com (proposé par Luna)

Faites-le vous-même !

Vos cartes de vœux



Activ'emploi, un coup de pouce pour favoriser l'activité

Vous êtes allocataire du RSA (Revenu de Solidarité Active) et reprenez une activité professionnelle ou une formation ? Le Département peut vous aider pendant le premier mois à couvrir les frais liés à votre nouvelle situation.

Besoin d'une nounou pour reprendre une formation ? De financer l'achat d'une carte de transport pour un contrat qui démarre bientôt ? La reprise d'activité peut occasionner des dépenses importantes qu'il est parfois difficile de financer avant le versement du premier salaire.

C'est pour répondre à cette problématique récurrente que le dispositif Activ'emploi a été conçu par le **Département du Nord**, afin de faciliter le retour à l'emploi.

Proposé par le référent RSA ou le conseiller d'insertion professionnelle, il permet de **financer suivant les besoins et jusqu'à 150 euros**, des frais liés à la mobilité, à la garde d'enfants ou à l'achat de petit matériel professionnel, comme une tenue spécifique par exemple. **Réactif, ce dispositif vise le versement de l'aide dans les 48h.**

Activ'emploi est **cumulable avec les autres aides** qui existent déjà (Région, Pôle Emploi) pour maximiser les chances de réussite. La politique d'insertion professionnelle menée par le Département du Nord depuis 2015 a déjà permis à plus de 13 700 Nordistes allocataires du RSA de revenir sur le chemin de l'emploi.

Aide régionale au permis de conduire



Région
Hauts-de-France

La Région Hauts-de-France poursuit sa mobilisation pour l'emploi et le pouvoir d'achat des habitants.

Cette aide s'adresse aux **jeunes majeurs de la Région inscrits en formation, en voie d'insertion dans le monde du travail** ou connaissant une situation professionnelle précaire.

D'un montant maximum de 1 000 euros, elle s'adresse aux jeunes dont les ressources, ou celles de leur famille, sont limitées. **En accordant une avance sur les frais**, elle desserre l'étau d'une contrainte budgétaire qui impose parfois aux familles de renoncer ou de reporter cet investissement si important pour l'avenir de leurs enfants.

Pour obtenir plus d'informations, contactez le numéro vert régional : 0800 02 60 80 ou envoyez un mail à : aideaupermis@hautsdefrance.fr ou rendez-vous dans l'une des antennes régionales de proximité (liste consultable sur le site : <http://www.hautsdefrance.fr/aide-au-permis-de-conduire/>)

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de la Porte du Hainaut

Créé en 2004, **ce dispositif d'accompagnement individualisé** a été mis en place pour aider les demandeurs d'emploi à **retrouver un travail.**

L'équipe du PLIE accompagne chaque personne dans les différentes étapes lui permettant de **(ré)acquérir des compétences professionnelles** (formation, contrat aidé, emploi...) **en lien avec les besoins des entreprises du territoire.**

- Vous êtes demandeur d'emploi de longue durée
- OU**
- Vous êtes âgé de moins de 26 ans en recherche d'emploi
- OU**
- Vous êtes allocataire du R.S.A
- ET**
- Vous voulez être accompagné(e) pour retrouver un emploi durable ?

La Porte du Hainaut peut vous aider.

Contactez le service « Emploi » au 03.27.44.01.58.

Activ'Emploi

Une aide financière directe destinée aux allocataires du RSA qui ont trouvé un emploi ou une formation et qui rencontrent des difficultés de mobilité, de garde d'enfants ou d'achats de matériels professionnels.



"J'ai pu financer ma carte de transport pour me rendre à mon nouveau travail."

"J'ai pu payer la garderie pour ma fille et ainsi suivre une formation."

N'hésitez pas à en parler avec votre référent RSA ou votre conseiller Pôle emploi

Nord
le Département

Plus d'infos : lenord.fr/activemploi

Vous pensez être concerné(e) ?

Rapprochez-vous de votre référent RSA ou de votre conseiller d'insertion professionnelle qui examinera avec le Département vos droits éventuels et les modalités d'attribution de l'aide.

Appel à projet "Jardin partagé au naturel" du Parc Naturel Régional Scarpe-Escout



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escout

Dans le cadre de **l'opération de reconquête de la qualité de l'eau (ORQUE)** qui concerne les Communes, le PNR Scarpe-Escout renouvelle pour la période 2018/2019, en partenariat avec les préleveurs d'eau du territoire et en collaboration avec les intercommunalités, l'appel à projet "jardin partagé au naturel".

Celui-ci vise à **soutenir les jardins partagés sur le territoire, en accompagnant techniquement et financièrement les volontaires** soucieux de faire évoluer les pratiques de jardinage vers des pratiques naturelles, zéro-phyto et collectives.

Pour en savoir plus, cliquez sur la plaquette de présentation de l'appel à projet et sur le formulaire de candidature disponibles sur www.ville-herin.fr

Stéphanie Gondry, animatrice de l'ORQUE, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Tél : 03.27.19.19.70 - Mail : s.gondry@pnr-scarpe-escout.fr



Vous avez 16 ans ou presque ? Pensez au recensement militaire !

Modalités Les jeunes français(e)s doivent se présenter à la Mairie de leur lieu de domicile muni(e)s d'un **justificatif de domicile et d'un document attestant de leur nationalité française** (CNI, livret de famille). A l'issue des formalités administratives, il leur sera remis une attestation de recensement.

Pourquoi se faire recenser ? C'est une démarche citoyenne qui permet aux jeunes d'effectuer leur journée d'appel de préparation à la défense dans les délais légaux. Le certificat délivré à l'issue de cette journée leur permettra de **se présenter aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique** (diplôme d'Etat, permis de conduire, etc...).

SIAVED 2019

Changements dans la collecte des encombrants et la récupération de l'amiante

Dans un souci d'optimisation et afin de limiter les risques encourus, le comité syndical du SIAVED, lors de sa séance du **11 octobre 2018**, a décidé la mise en place d'un nouveau dispositif "amiante" et de collecte des encombrants, à partir du **1^{er} janvier 2019**.

A compter de cette date, **les déchets amiantés ne seront plus acceptés en déchetteries** mais **seront récupérés sur rendez-vous, à domicile**, et ce, sur tout le territoire du SIAVED. Avant leur enlèvement par camion, ils seront conditionnés dans des big-bags qui seront fournis préalablement aux usagers au prix de 15 € l'unité.

Quant aux **encombrants** des 92 Communes de La Porte du Hainaut et de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, ils ne seront plus ramassés une fois par an selon un calendrier prédéfini, mais **collectés en porte à porte, sur rendez-vous, à la demande des particuliers** qui pourront bénéficier de ce service gratuitement deux fois par an.

NB : N'oubliez pas ! Il vous revient d'entretenir la propreté du trottoir et du caniveau qui bordent votre habitation.

Consultez le calendrier du SIAVED joint à ce magazine et/ou le site : www.siaved.fr

Inscriptions scolaires 2019 - 2020 (écoles maternelle et primaire)

• Démarches au niveau de la Mairie

Les nouvelles inscriptions (1^{ère} année de maternelle, Cours Préparatoire et nouveaux élèves) seront **prises en Mairie du LUNDI 4 FÉVRIER AU VENDREDI 1^{er} MARS 2019, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.**

Lors de l'inscription, **l'un des deux parents** devra obligatoirement **présenter les pièces suivantes** : livret de famille ; quittance récente (moins de deux mois) : EDF, GDF, loyer, ... ; pièce d'identité avec photographie ;

- Pour les personnes divorcées : prendre le jugement de divorce précisant l'attribution de la garde des enfants,
- Pour les assistantes maternelles : prendre le contrat de placement des enfants ainsi que l'acte de naissance.

ATTENTION : seuls les enfants NÉS AVANT LE 1^{ER} JANVIER 2017 pourront ÊTRE INSCRITS EN MATERNELLE !

Nous vous signalons que l'inscription en mairie est administrative.

Seuls les chefs d'établissements admettent les enfants en fonction des disponibilités.

• Concernant la cantine

N'y seront admis que les enfants ayant trois ans révolus.

• Démarches au niveau de l'école

Lorsque vous rencontrerez la directrice ou le directeur concerné(e), merci de vous présenter avec votre enfant, et de vous munir des documents suivants :

- Certificat d'inscription administratif délivré par la Mairie,
- Copie du carnet de vaccinations,
- Certificat médical d'aptitude à la fréquentation scolaire (délivré par votre médecin traitant et uniquement pour les élèves de l'école maternelle),
- Certification de radiation (selon le cas).

Les dates d'inscription seront affichées dans chaque école. Merci de vous y reporter.

Besoin d'aide pour régler vos litiges ?

Vous avez besoin d'aide pour le règlement amiable d'un différend ? (conflits individuels entre particuliers ou avec une entreprise ou un artisan, troubles de voisinage, impayés, malfaçons, litiges de la consommation, problèmes locatifs, etc.)

En l'absence de conciliateur de justice sur la Commune, vous pouvez contacter :

- **Le Point d'Accès au Droit Intercommunal de l'Amandinois** - 42 rue d'Orchies 59230 Saint-Amand-les-Eaux - Tél : 03.27.32.80.10
- **La Maison de la Justice à Denain** - 117 rue de Villars 59220 Denain - Tél : 03.27.43.69.30

JANVIER 2019

Salle des fêtes

- **20** : Repas dansant du PCF

Salle Suzanne Lannoy-Blin (salle des associations)

- **4** : Assemblée Générale des Randonneurs Hérinois à 18h
- **13** : Assemblée Générale de la Pétanque Hérinoise à 10h
- **20** : Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers d'Hérin

En extérieur

- **6** : Cérémonie des Vœux du Maire à la salle des sports Auguste Delaune, à 10h30

FEVRIER 2019

Salle des fêtes

- **2** : Concours de belote des Amis de la Pétanque Hérinoise
- **9** : Repas dansant du FJEP Basket
- **10** : Loto des « Flammes Hérinoises »
- **17** : Loto de l'association « Chasse Détente Pêche »
- **24** : Repas de l'association « Activités Physiques d'Entretien »

Salle Suzanne Lannoy-Blin (salle des associations)

- **2** : Assemblée Générale de la chorale « Chœur à l'unisson » à 11h
- **10** : Assemblée Générale du Comité des Fêtes des Corons d'Hérin à 11h
- **16** : Assemblée Générale de l'association « Un pour tous, tous pour un »
- **17** : Assemblée Générale des majorettes « Les Flammes Hérinoises » à 11h

En extérieur

- **9** : Tournoi de tennis de table par l'association Hérin USTT dans les deux salles de sports

MARS 2019

Salle des fêtes

- **3** : Repas dansant des Femmes Solidaires d'Hérin
- **9** : Bal country par « Un pour tous, Tous pour un »
- **10** : Loto des Randonneurs Hérinois
- **16** : Concert de printemps de l'Harmonie Batterie Fanfare Municipale
- **23** : Soirée « Zumba » par l'association « Hérin Aubry Culture Loisirs Evasion »

Salle Suzanne Lannoy-Blin (salle des associations)

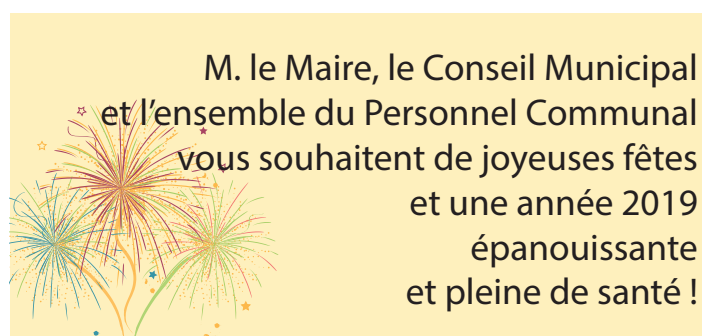
- **3** : Assemblée Générale de l'association « Hérin Aubry Culture Loisirs Evasion » à 10h
- **9** : Assemblée Générale de l'association « Chasse Détente Pêche » à 18h30
- **24** : Assemblée Générale du Comité des Festivités Hérinoises à 10h

Mairie

- **8** : Journée de la Femme : réception du personnel communal féminin à 17h30
- **29** : Réception des nouveaux habitants à 18h dans la salle des mariages

En extérieur

- **19** : 57^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie : dépôt des gerbes par la F.N.A.C.A et la Municipalité à 17h45 au monument aux Morts (cimetière) puis à 18h15 au Square du 19 mars ; réception à l'Espace Alphonse Delpointe



**Monsieur Jean-Paul COMYN,
Maire de la Ville d'Hérin
et le Conseil Municipal**

**seraient heureux de vous retrouver
lors de la Cérémonie des Vœux**

**LE DIMANCHE 6 JANVIER À 10H30
à la salle des sports Auguste Delaune**

